

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU GROUPE TECHNIQUE SUR LA MIGRATUIN-COORDINATION ET PARTAGE DE L'INFORMATION-(GTM) ZINDER

Date	01 mars 2023
Lieu	DRECM/R Zinder
Heure	10h30-12h30
Présence	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DRECM/R</li> <li>- DR/Archives</li> <li>- DR/AH/GC</li> <li>- DR/INS</li> <li>- TGI/Justice</li> <li>- ONG Garkua</li> <li>- ONG Karkara</li> <li>- ONG CADEL</li> <li>- ONG JMED/Promig</li> </ul>

### Points inscrits à l'ordre du jour :

- 1- Synthèse des recommandations de la 1ere session du Cadre Régional de Concertation sur la Migration (CRCM) Zinder tenue le 09 février 2023;
- 2- Présentation du Centre d'accueil et de Protection des victimes de traite des personnes;
- 3- Briefing sur l'atelier de restitution et de capitalisation tenu le 21 février 2023 à Niamey dans le cadre de l'évaluation externe de Projet DANIDA 2 ;
- 4- Divers;
- 5- Coordination prochaines étapes.

<b>1- SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS DE LA 1ERE SESSION DU CADRE REGIONAL DE CONCERTATION SUR LA MIGRATION (CRCM) ZINDER TENUE LE 09 FEVRIER 2023 (DRECM/R)</b>
Points clés de discussion
<p>Après les mots de bienvenue et la présentation des participants, le Directeur Régional de l'Etat Civil, des Migrations et des Réfugiés a fait un rappel par rapport aux différents points qui ont été débattus lors de la 1ere session du Cadre Régional de Concertation sur la Migration (CRCM) Zinder. Il s'agit notamment des présentations <b>(1ère)</b> les tendances de la situation actuelle des défis migratoires et perspectives dans la région ; <b>(2ème)</b> les orientations stratégiques de la Politique Nationale de la Migration (PNM) ; <b>(3ème)</b> Pacte Mondial pour des Migrations sûres, ordonnées et régulières notamment (le processus d'élaboration du pacte en trois phases ; la structuration/composantes du PNM ; synthèse des actions du gouvernement du Niger dans la mise a œuvre des objectifs du pacte mondial ; suivi de la mise a œuvre du pacte mondial: niveau global, régional, et national et la <b>(4ème)</b> présentation sur le rapport</p>

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU GROUPE TECHNIQUE SUR LA MIGRATUIN-COORDINATION ET PARTAGE DE L'INFORMATION-(GTM) ZINDER

référentiel de mise en œuvre du PMM.

Il a par la suite souligné que les différentes recommandations de cette rencontre sont issues des travaux de trois groupes constitués suivants :

- Le groupe 1 portant sur l'exploitation des opportunités liées à la migration;
- Groupe 2 sur la protection et l'assistance aux migrants, aux réfugiés et aux populations d'accueil ;
- Groupe sur 3 la gestion des flux migratoires.

S'en est suivi une présentation de long en large des recommandations par le stagiaire en appui au GTM-Z.

Par la suite, la parole fut donnée aux participants pour leurs questions, suggestions, propositions et/ou contributions. IL ressort entres autres :

- changement des stratégies d'intervention des certains acteurs en impliquant les mairies dans le comité de suivi/ pilotage des actions d'assistances aux migrants ;
- reformulation des certaines recommandations ;
- ces recommandations servent de guide, un plan d'actions qui doit être évaluer.

***N-B : Page des recommandations en annexe.***

<b><u>Points d'actions :</u></b>	<b><u>Personnes/Structures responsables :</u></b>	<b><u>Date limite :</u></b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Catégoriser les recommandations afin de savoir les responsables de leur prise en charge</b></li> </ul>	<b>SP/CCM, DRECM/R et Partenaires</b>	<b>2023</b>

### 2- PRESENTATION DU CENTRE D'ACCUEIL ET DE PROTECTION DES VICTIMES DE TRAITE DES PERSONNES DE ZINDER (ANLTP/TIM)

Points clés de discussion

A l'issue de cette communication du représentant du centre, il resort que le Centre d'Accueil et de Protection des Victimes de la Traite des Personnes a été créé par l'arrêté du Ministre de la Justice/Garde des Sceaux N°0034/MJ/GS/DG/ANLTP/TIM en date du 12 Mars 2019.

Le centre se situe au 1<sup>er</sup> Arrondissement Communal de la Ville de Zinder, à la sortie du Sud de la Ville route Magaria près du Centre de santé Mère et Enfant. Il a été inauguré le 18 Juillet 2019 et a accueilli les premières victimes le 11 Décembre 2019 (au nombre de Sept (07) en provenance du Nigeria).

Le CAP/VTP de Zinder comprend un bloc administratif composé de (un assistant administratif et un Gestionnaire) ; un bloc dortoir d'une capacité de quarante places pour (hommes et femmes); un bloc de toilette personnel ; d'une infirmerie ; d'un magasin/cuisine et d'une toilette victimes (hommes et femmes).

En effet, le fonctionnement du Centre AP/VTP est régi par le décret N°2018-429/PRN/MJ en date du 22 Juin 2018 déterminant les modalités de création, de fonctionnement, de financement et d'inspection des centres d'accueil et de protection des victimes de la traite des personnes au Niger et a pour mission de répondre aux besoins des victimes de la traite en leur proposant une

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU GROUPE TECHNIQUE SUR LA MIGRATUIN-COORDINATION ET PARTAGE DE L'INFORMATION-(GTM) ZINDER

assistance juridique, psychosocial, médicale et psychologique. Il est aussi chargé d'accueillir les victimes, de les écouter afin d'effectuer un diagnostic de leurs besoins ainsi que de leurs familles ; de leur prodiguer des conseils en vue de les aider à surmonter les préjudices subis ; de leurs proposer un hébergement adapté à leur situation ; leur fournir des informations sur leurs droits fondamentaux et le mécanisme judiciaires en ce qui les concerne jusqu'au recouvrement des dommages et intérêts s'il y a lieu à la suite des jugements rendus.

Le centre peut orienter les victimes si nécessaires vers des services ou associations spécialisées pour une prise en charge adaptée à leur situation ; les aider aussi à retrouver leurs familles ; leur garantie une protection en collaboration avec le Procureur de la République en lui proposant une aide immédiate à apporter aux victimes dans le respect de la législation en vigueur.

En outre, dans l'exécution de sa mission, le centre exécute les décisions d'un comité de gestion qui est l'organe de décision qui se réunit tous les trois (3) mois pour faire le point des activités du centre, sur convocation du Président du comité en réunion ordinaire et peut se réunir en réunion extraordinaire.

Ce comité est présidé par le responsable du bureau régional (Point Focal) de l'Agence Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes et le Trafic Illicite des Migrants (ANLTP/TIM) et est composé de huit membres.

A cet effet, pour la mise en œuvre des ses activités, le centre dispose d'un personnel pluridisciplinaire qualifié composé du Gestionnaire nommé par arrêté du Ministère de la Justice qui est chargé de tendance et le bon fonctionnement du Centre. Il administre les personnels placés sous son autorité.

Le Centre peut faire appel à toute autre personne dont les compétences peuvent contribuer à son bon fonctionnement.

Pour les activités menées depuis sa création, le centre a eu à faire : une caravane de sensibilisation en mars 2020 dans quatre (4) départements (Kantché, Magaria, Gouré et Tanout) et dans la ville de Zinder.

Du 11 décembre 2019, date à laquelle le centre a accueilli les premières victimes à aujourd'hui, le centre totalisé quatre cent quatre-vingt-dix (490) victimes de traite dont la majorité sont des mineures (filles et garçons) de nationalité Nigérienne, Nigériane, Camerounaise, Libérienne, Togolaise ayant séjournés puis bénéficiés de l'assistance du Centre dont trois cent vingt-deux (322) Femmes et Filles et cent soixante-huit (168) Hommes et Garçons.

**NB:** une vague de 518 femmes et enfants (filles et garçons) rapatriés de la Côte d'Ivoire; plusieurs centaine d'enfants en mobilité référés par la DRPF/PE et des dizaines des migrants ont tous étaient hébergé par le centre de l'ouverture à ce jour.

Après les discussions, il ressort entre autres, des interventions les points suivants :

- Appuyer le centre car il fait appel à toute autre personne et/ou structure dont les compétences peuvent contribuer à son bon fonctionnement ;
- Appuyer le centre afin d'organiser une caravane de sa vulgarisation;
- Doter le centre aux besoins de première nécessité surtout la prise en charge alimentaire.

<b><u>Points d'actions :</u></b>	<b><u>Personnes/Structures responsables :</u></b>	<b><u>Date limite :</u></b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser une visite du centre ;</li> <li>• Organisation de</li> </ul>	<b>DRECM/R et partenaires</b>	<b>2023</b>

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU GROUPE TECHNIQUE SUR LA MIGRATUIN-COORDINATION ET PARTAGE DE L'INFORMATION-(GTM) ZINDER

journée porte ouverte du centre	?	2023
------------------------------------	---	------

### 3- BRIEFING SUR L'ATELIER DE RESTITUTION ET DE CAPITALISATION TENU LE 21 FEVRIER 2023 A NIAMEY DANS LE CADRE DE L'EVALUATION EXTERNE DE PROJET DANIDA 2 (DRECM/R)

#### Points clés de discussion

Sur ce point, le DRECM/R a effectué un aperçu sur l'état de l'évaluation externe du projet DANIDA 2. Il a aussi souligné qu'une présentation du rapport de l'évaluation été faite au cours de la rencontre par le Cabinet Octopus qui a conduit l'évaluation. A l'issue de cette présentation, un certains nombres des points forts et faiblesses du projet ont été relevés et des recommandations ont été formulées afin d'avoir si projet sera reconduire sous la forme actuelle ou un nouvelle.

#### **Pour les points forts, il resort :**

- Appui à la mise en place des GTMs au plan national et régional ;
- Mise en place des cadres régionaux de concertation à Agadez, Tahoua et Zinder ;
- Appui aux DREC par le recrutement de stagiaires ;
- Appui en équipements ;
- Appui en recrutement de personnels pour le compte du CCM ;
- Elaboration de la cartographie des acteurs ;
- Conception et mise en place d'une plateforme de gestion de données(INS) ;
- Conception de la cartographie des indicateurs et de production de données en matière de Migration ;
- Renforcement de capacité des acteurs identifiés lors de la mise en place de la cartographie des indicateurs ;
- Appui en matériel informatique ;
- Identification et mise en place d'un réseau de points focaux.

#### **Points faibles :**

- La non effectivité de la synergie sur le terrain ;
- L'absence de désagrégation des données dans la base de données de l'INS ;
- L'absence de données récentes et fiables ;
- Absence de données de qualité ;
- L'absence de fréquence dans l'alimentation en données.

#### **Recommandations**

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU GROUPE TECHNIQUE SUR LA MIGRATUIN-COORDINATION ET PARTAGE DE L'INFORMATION-(GTM) ZINDER

- Mettre en œuvre de la synergie sur le terrain et la préservation de cette synergie ;
- Mettre en place les GTM et les cadres de concertation dans les autres régions ;
- Produire des données désagrégées et de qualité ;
- Mettre en place un mécanisme de transmission et de remontée de données pour alimenter la base de données de l'INS ;
- Renforcer les capacités des acteurs de collecte de données ;
- Mettre en place un outil de collecte de données suffisamment désagrégées ;
- Revoir le statut du personnel stagiaire recruté.

<u>Points d'actions :</u>	<u>Personnes/Structures responsables :</u>	<u>Date limite :</u>
//////////	//////////	//////////

### 4- DIVERS

#### Points clés de discussion

En divers, les discussions sont tournées sur la question de l'élaboration d'un TDR afin d'organiser un atelier inter acteurs. Cette question s'est fut soulevée depuis la réunion GTM du juin 2022 mais aucune réaction n'a été faite là-dessus alors qu'il a été jugé utile que l'organisation dudit atelier sera bénéfique aux partenaires parce qu'elle permettra d'aboutir à une synergie dans la prise en charge des questions migratoires notamment en cas d'arrivée massive des migrants rapatriés ou refoulés.

Cependant, un financement est nécessaire pour réaliser cet atelier. Raison pour laquelle il a été proposé qu'un acteur doit s'adresser à un partenaire à travers un TDR afin d'organiser ledit atelier. **(DRECM/R ?)**

A cet effet, une proposition a été faite au Conseil Régional afin d'entreprendre un plaidoyer auprès des partenaires et proposer le TDR qui sera établie en bonne et dite forme ensemble avec l'accord des participants.

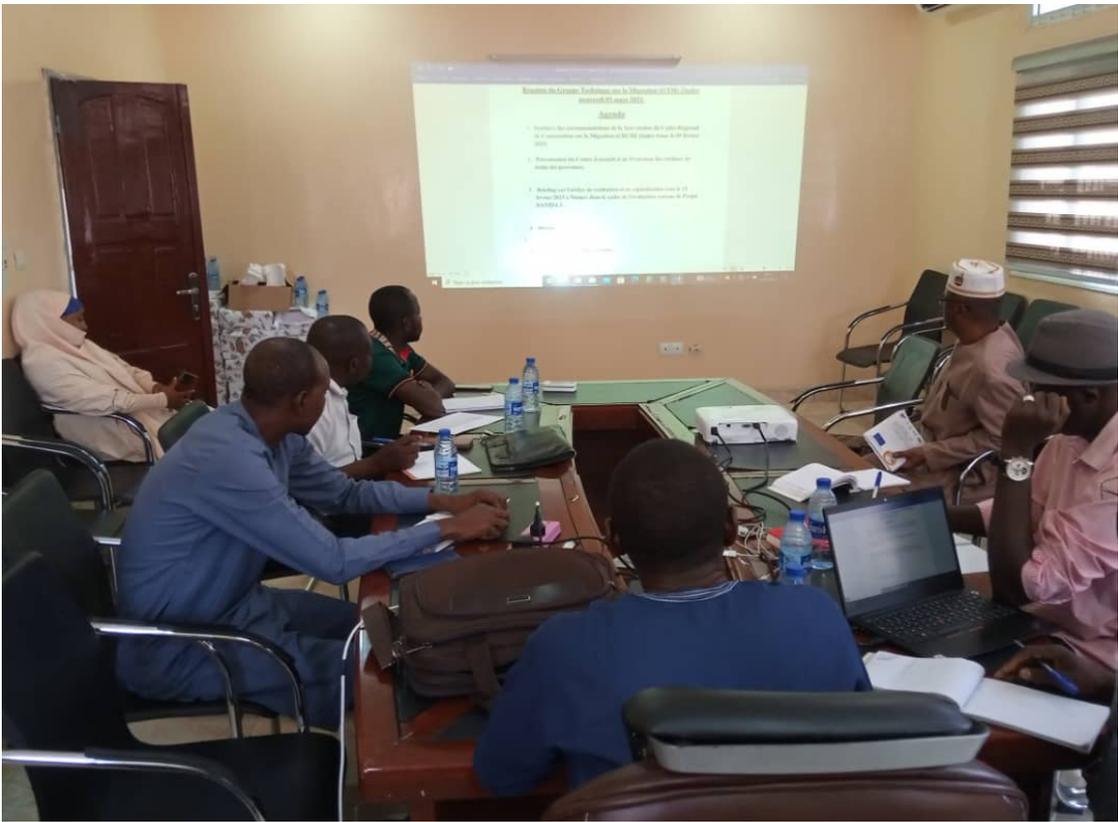
<u>Points d'actions :</u>	<u>Personnes/Structures responsables :</u>	<u>Date limite :</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposition du TDR, la réalisation de l'atelier inter acteurs ;</li> <li>• Délocaliser l'atelier</li> </ul>	Tous les acteurs	2023
	Tous les acteurs	Au cours de l'atelier

### 5- COORDINATION PROCHAINES ETAPES

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU GROUPE TECHNIQUE SUR LA MIGRATUIN-COORDINATION ET PARTAGE DE L'INFORMATION-(GTM) ZINDER**

Points clés de discussion		
La date de la prochaine réunion est prévue pour le mois d'avril.		
<b><u>Points d'actions :</u></b>	<b><u>Personnes/Structures responsables :</u></b>	<b><u>Date limite :</u></b>
////////	////////	////////

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU GROUPE TECHNIQUE SUR LA MIGRATUIN-COORDINATION ET PARTAGE DE L'INFORMATION-(GTM) ZINDER



# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU GROUPE TECHNIQUE SUR LA MIGRATUIN-COORDINATION ET PARTAGE DE L'INFORMATION-(GTM) ZINDER

## Annexe

### Synthèse des recommandations des résultats des travaux de groupes de la première session du Cadre Régional de Concertation sur la Migration Zinder (09 février 2023)

<b>Recommandations d'ordre général</b>
1. Renforcer la collecte des données sur la migration
2. Aligner les interventions des partenaires sur les plans de développement locaux
<b>Recommandations d'ordres spécifiques « Exploitation des potentialités économiques liées à la migration »</b>
1. Appuyer les migrants de retour en matériels et outils permettant la réinsertion sociale à l'endroit des PTF
2. Capitaliser les acquis par les collectivités
3. Assurer le retour à l'école des enfants migrants
4. Assurer la réinsertion socioéconomique des migrants
5. Prendre en compte les personnes à besoins spécifiques ;
6. Encourager et pérenniser les conventions relatives à la prise en charge médicale
7. Promouvoir le travail en synergie et le suivi des personnes réinsérées
<b>Recommandations d'ordres spécifiques « Protection et assistance aux migrants, aux réfugiés et la communauté hôte »</b>
1. Mener des actions de changement de comportement des femmes et enfants migrants
2. Construire des centres d'accueil et doter familles d'accueil de moyens conséquent
3. Encourager et pérenniser la prise en charge médicale des enfants
4. Mobiliser tous les acteurs autour de la problématique migratoire à Zinder
<b>Recommandation d'ordres spécifiques « Gestion des flux migratoires »</b>
1. Renforcer les capacités des acteurs en matière d'identification

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU GROUPE TECHNIQUE SUR LA MIGRATUIN-COORDINATION ET PARTAGE DE L'INFORMATION-(GTM) ZINDER

2.Faciliter l'accès aux documents de voyage des migrants

3.Créer une synergie d'actions entre les FDS

4. Mettre en place un dispositif de suivi des migrants de transit

5.Mettre en place un dispositif de suivi des migrants rapatriés

**LE RAPPORTEUR**

ABARCHI KADRE Aminou/DRECM/R-Zinder